

## Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE — RED., ADM. et PUBL., La Chaux-de-Fonds: Parc 103, tél. réd. (039) 31088, tél. adm. et publ. (039) 31087, CCP 23 313 - Lausanne: Saint-Pierre 1 tél. (021) 22 69 10, CCP 10 8300 Genève: Argand 4, tél. (022) 32 42 40, CCP 12 2715 ABONNEMENTS 1 mois Fr. 4.-, 3 mois Fr. 11.-, 6 mois Fr. 22.-, 1 an Fr. 44.- LE NUMÉRO 30 ct. Directeur: René Meylan Rédacteur en chef responsable: Willy Brandt Rédacteurs: Eugène Maléus (La Chaux-de-Fonds), Octave Heger (Lausanne), Louis Piquet (Genève)

### Scrutin fédéral: ALLER VOTER!

Le débat public qui s'est institué ces dernières semaines autour de l'initiative de l'USS et du PSS, n'honore pas notre pays. Même en y mettant du sien, on ne saurait descendre beaucoup plus bas dans la médiocrité. Nos adversaires font état du sentiment d'embarras, voire de désarroi, qu'éprouveraient à la veille du scrutin les responsables syndicalistes et socialistes. J'avoue tout net ressentir ce désarroi, et je ne suis pas seul de mon espèce. Qu'un objet de pareille importance pour l'avenir de la Suisse soit abordé avec tant de désinvolture, qu'il soit traité avec tant de sottise, que le recours à des mensonges grossiers paraisse si naturel à tant de gens — oui, on peut en être abasourdi.

Je n'entends pas dire par là qu'il faut être imbécile ou de mauvaise foi pour combattre notre initiative. Elle a donné lieu, depuis quatre ans, à des controverses fort intéressantes au niveau des experts, des sociétés de juristes, de certaines commissions parlementaires. Ni l'Union syndicale, ni le Parti socialiste ne sont habités par l'Esprit-Saint. Aucune de leurs œuvres n'est parfaite par essence. Le texte élaboré en 1963 n'est pas parfait. Dans le cadre d'un dialogue serein, ou simplement correct, on devrait reconnaître la valeur de certaines des objections qui nous sont faites. Mais dans la campagne qui s'achève au-

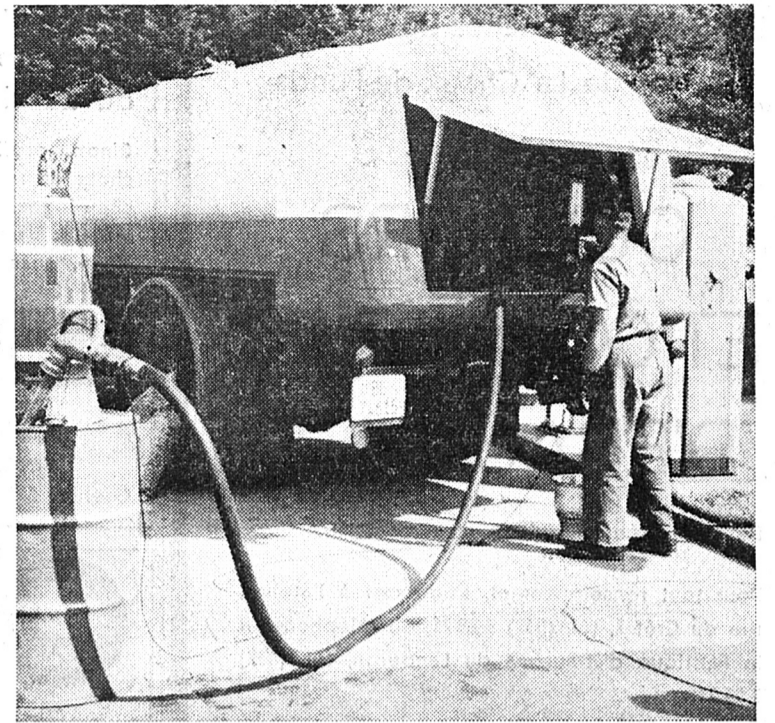
jourd'hui, on ne nous oppose pas des arguments. On dénature sciemment notre projet. On nous accuse de sournoiserie et de machiavélisme. On nous prête des intentions que nous n'avons jamais eues, pour feindre ensuite de s'en indigner. Face à des procédés de cette nature, on ne discute pas, on se bat. Pour cette seule raison, il faut absolument que tous nos camarades et amis relèvent le défi et prennent le temps d'aller voter. Le recours à la bêtise la plus épaisse ne doit pas devenir payant chez nous.

Ceux qui connaissent un peu les affaires fédérales, à quelque parti qu'ils appartiennent, savent fort bien que l'initiative aborde pour la première fois, sur le plan du droit constitutionnel, une matière de grande importance. Ils savent que le projet de l'USS et du PSS n'a pas été rédigé avec imprudence. Preuve en soit qu'au cours des dernières années, plusieurs contreprojets ont été étudiés: tous, sur de nombreux points, aboutissaient aux mêmes idées-force. L'initiative peut être rejetée. Cela n'empêchera pas que les problèmes qu'elle pose devront recevoir une solution. Et l'on verra que cette solution, j'en prends le pari, ne pourra pas être fondamentalement différente de celle que nous préconisons. Des aménagements étaient possibles. Jamais, en aucun moment, les auteurs de l'initiative

n'ont refusé d'entrer en matière. Non point par faiblesse, par goût du compromis à tout prix, par manque de confiance dans leur propre travail. Simplement par souci d'aboutir à un résultat positif le plus vite possible et dans les meilleures conditions. Ce sont nos adversaires qui ont refusé le dialogue. Il fallait à leurs yeux que l'initiative soit d'abord rejetée. Il fallait que l'Union syndicale et le Parti socialiste suisse subissent d'abord une défaite. Et ce sont ces gens-là qui nous accusent ensuite d'électoralisme!

Le pire serait que la manœuvre réussisse et qu'une résignation à la défaite s'installe dans nos propres rangs. Il faut redire, parce que c'est vrai, que rien n'est joué. Assurément, une majorité qualifiée en faveur de l'initiative n'est pas probable. Mais si les militants socialistes et syndicalistes vont voter, ils constituent une masse importante. A leurs côtés, sur cet objet précis, ils peuvent compter sur l'apport, qui n'a rien de négligeable, des chrétiens-sociaux, du Parti du travail, de la moitié à peu près des Indépendants. Si chaque militant, aujourd'hui et demain, fait tranquillement son devoir, le rapport des forces ne sera pas celui qu'une propagande honteuse tente d'imposer. Or si ce rapport des forces est bon, une grande victoire politique sera gagnée. **RENÉ MEYLAN.**

### Lutte contre les accidents dus au mazout



Un nouveau système de contrôle et de sécurité qui évite le débordement des réservoirs de mazout et d'essence a été présenté récemment au dépôt BP de Zollikofen (BE). Ce nouveau dispositif contrôle lui-même et automatiquement son fonctionnement, à de brefs intervalles, et garantit ainsi une sécurité absolue.

### Fin du Kennedy Round

La cérémonie de clôture des négociations Kennedy s'est déroulée au Palais des Nations, à Genève, vendredi matin, sous la présidence du conseiller fédéral H. Schaffner.

« La signature de l'acte final qui conclut les négociations Kennedy — a notamment déclaré à cette occasion M. Schaffner — ne marquera pas seulement une étape dans l'histoire de la politique de commerce extérieur. Sa portée et sa signification dépassent de beaucoup le champ limité du volume d'échanges que cet acte concerne et des concessions tarifaires aussi vastes soient-elles qui ont été accordées. » M. Schaffner a d'autre part souligné que les résultats obtenus dépassaient de loin ce que le plus grand optimisme aurait incité à espérer. Ces résultats, a dit le chef du Départe-

ment fédéral de l'économie publique, constituent une brèche historique dans les obstacles à la liberté du commerce dans le monde entier et marquent, ainsi qu'on peut l'espérer, une défaite décisive pour le protectionnisme, cet ennemi mortel du progrès économique.

M. W. White, directeur général du GATT, après avoir fait l'histoire des résultats obtenus, a notamment déclaré que l'accord général de 1967 prolongeait et consolidait les résultats impressionnants de vingt années de coopération commerciale internationale. Il montre la voie vers d'autres réalisations. En revanche, l'édifice est fragile et sans cesse contesté. Jusqu'à présent, il n'a pas subi l'épreuve de périodes de tensions et de récessions économiques.

### Les résultats

Les résultats du Kennedy Round auxquels les négociateurs ont donné vendredi, leur approbation formelle, sont contenus dans une série d'instruments juridiques qui spécifient les obligations internationales que les gouvernements participants sont convenus d'accepter. Outre, les listes de concessions tarifaires, des accords distincts ont été négociés concernant les céréales, les produits chimiques et les politiques antidumping. Les accords relatifs aux produits chimiques et au dumping sont d'importantes contributions à l'abaissement des obstacles aux échanges de caractère non tarifaire et paratarifaire. Des proto-

coles ont également été établis pour l'accession au Gatt de quatre nouveaux membres, l'Argentine, l'Irlande, l'Islande et la Pologne. 32 pays dont la Suisse, et la communauté économique européenne accordent des concessions tarifaires. La Pologne a souscrit un engagement d'importations minimales. Ces pays effectuent ensemble environ 75% du commerce mondial. Le total des concessions octroyées par ces pays porte sur des échanges évalués à un peu plus de 40 milliards de dollars. D'autres pays ont participé aux négociations sans accorder de concessions tarifaires.

### Ceux qui ont signé

Quarante-six Etats plus la CEE et la CECA ont signé l'acte final. Il s'agit de : l'Argentine, l'Australie, le Canada, la Belgique, le Brésil, l'Autriche, le Chili, la Tchecoslovaquie, le Danemark, la République dominicaine, la Finlande, la France, l'Allemagne fédérale, la Grèce, l'Islande, l'Inde, l'Indonésie, l'Irlande, Israël, l'Italie, la Jamaïque, le Japon, la République de Corée, le Luxembourg, le Malawi, les Pays-Bas, la Nouvelle-Zélande, le Nicaragua, le

Nigeria, la Norvège, le Pakistan, le Pérou, la Pologne, le Portugal, la Sierra-Leone, l'Afrique du Sud, l'Espagne, la Suède, la Suisse, la Trinidad et Tobago, la Turquie, le Royaume-Uni, les Etats-Unis, l'Uruguay et la Yougoslavie.

Huit pays en voie de développement se sont retirés de la négociation Kennedy. Il s'agit de : la République arabe unie, l'Ouganda, Chypre, le Ghana, la Côte-d'Ivoire, Malte, le Niger et le Togo.

### Cela s'est passé dans notre pays

**BERNE: Lettre à Franco.** — Le secrétariat de l'Union des jeunes socialistes suisses a envoyé au général Franco une lettre rappelant que l'UJSS apporte sa totale solidarité aux Espagnols qui luttent pour le rétablissement dans leur pays d'un ordre démocratique abolissant les privilèges. Un communiqué de l'UJSS fait état de l'arrestation de centaines de dirigeants de militants ouvriers et d'étudiants en Espagne.

**BERNE: Enfants vietnamiens.** — Le Département fédéral de justice et police a décidé d'autoriser la venue en Suisse d'enfants vietnamiens victimes du conflit.

**ZURICH: Cérémonie.** — Vendredi, a eu lieu à l'aula de l'Université de Zurich, une cérémonie consacrée à la création d'un comité du patronage pour le Centre universitaire européen de Carona au Tessin.

### L'OPINION DE MAX WEBER

## LES FONDS DE PLACEMENT EN SUISSE



A la fin des années cinquante, lorsque commença la période de haute conjoncture, on assista à une forte spéculation sur les actions, de même que sur les biens fonciers. Des banques ingénieuses pensèrent alors qu'elles pourraient étendre leur chiffre d'affaires en donnant également à l'homme de la rue la possibilité de participer à la hausse des valeurs. C'est ainsi que naquirent des sociétés de placement, appelée Investment-trusts (ou fonds de placement). Ceux-ci offrent des bons de participation à faible valeur nominale, la plupart du temps de 100 fr. L'acheteur d'une telle part devient copropriétaire de titres ou d'immeubles et reçoit chaque année sa part des dividendes ou de rendement. Le plus grand avantage que prônent ces sociétés réside dans la faible mise de fonds et dans la répartition des risques, car le trust possède les actions de différentes entreprises et des biens fonciers à divers endroits, souvent même à l'étranger.

Il y a sept ans déjà, lors de la plus grande floraison de ces fonds de placement, nous avions attiré l'attention sur les dangers que présente cette forme de placement. Dangers pour l'acquéreur de telles parts, car il ne put souvent pas juger de la valeur et des chances de ces placements; dangers surtout pour l'économie tout entière parce que la hausse des cours des actions et de la valeur des immeubles est encouragée par une demande encore accrue.

### Stagnation et contraction

Il y a eu des cas où les parts de ces trusts reposaient sur des données imaginaires, ce qui entraîna des pertes.

Mentionnons à titre d'exemple le Fonds de placement Montrael-Immobilier qui offrait des participations sur des terrains à Montréal et qui avait exagéré la valeur de ceux-ci, opération au cours de laquelle on berna même les hautes personnalités qui servaient de paravent. Il y a eu aussi le cas de ces fonds de placement étrangers qui émirent des parts en Suisse avec des données inexactes, ou bien en les colportant de porte en porte, ce qui est interdit. Mais le désenchantement toucha aussi les fonds de placement qui faisaient des affaires sérieuses et propres. Récemment, on a assisté à la liquidation d'un grand fonds de placement; dans les motifs de cette décision, on peut notamment lire ce qui suit:

« La réaction du public envers les fonds de placement a complètement changé en Suisse. L'acceptation d'antan a tourné en scepticisme, voire en méfiance, et il serait irréaliste de penser que la tendance va se retourner. »

Tandis que les cours des actions montaient, les banques ont créé toutes sortes de fonds de valeurs. Même les caisses d'épargne et les banques cantonales crurent bon d'offrir de telles possibilités de placement à leurs clients. Les cours des actions montèrent donc jusqu'au moment où la surchauffe reçut sa douche froide: les actions retombèrent alors à leur vraie valeur ou même au-dessous. Lors de la baisse, l'attrait des parts aux fonds de placement disparut et c'est alors que commença pour les trusts de titres une phase de contraction. Le nombre des parts délivrées baissa de 17,6 millions à fin 1963, niveau le plus élevé,

à 14,3 millions à la fin de l'an dernier. La fortune des fonds passa de 3,5 milliards à 2,8 milliards, soit un recul de 20%.

Pour les trusts d'immeubles, le recul ne commença qu'il y a deux ans. Le nombre des parts délivrées monta de 0,7 million en 1958 à 8,8 millions en 1965 et la valeur totale des fonds a passé de 0,7 à 3,6 milliards. Depuis, on a atteint un plafond et l'on perçoit une phase d'effritement. Le nombre des trusts immobiliers qui était passé de 22 à 179 a connu l'an dernier un recul et le nombre de participation, de même que le montant de la fortune des fonds, ont légèrement diminué.

Jusqu'à maintenant, le processus de contraction a gardé des proportions modestes. Nous pensons cependant qu'il va continuer ainsi et peut prendre alors des proportions inquiétantes. Car si les fonds de placement immobiliers doivent rembourser en plus grand nombre les parts qui viennent à échéance, ils devront vendre des biens fonciers. S'ils ne trouvent point d'acheteurs ou vendent à perte, la crise est à la porte. On observe déjà que des biens dont la valeur est de un ou deux millions trouvent difficilement un écoulement. Comme beaucoup de fonds ont contracté des hypothèques et n'utilisaient l'argent de leurs clients que pour payer le reste, il y a un gros danger de pertes. Nous avons mentionné ces risques à temps. Ils sont encore plus grands que pour les placements en valeurs mobilières, car les actions peuvent être vendues en tout temps en général, mais aussi

(Suite en dernière page)











## LE SERVICE DE L'ÉLECTRICITÉ DE GENÈVE

cherche

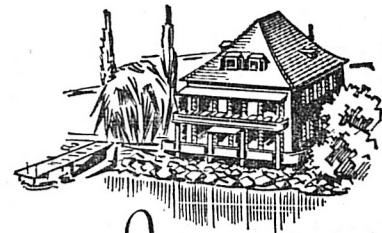
### Un ingénieur-technicien ETS en génie civil

de nationalité suisse;  
 âgé de moins de 40 ans;  
 porteur d'un diplôme en génie civil d'une école technique supérieure ou d'un titre jugé équivalent.

#### Il propose:

emploi stable avec caisse de retraite;  
 semaine de 5 jours;  
 assurances sociales étendues.

Les offres doivent être adressées au secrétariat général des Services industriels de Genève, pont de la Machine, 1204 Genève.



*Au Vieux Stand Lutry*

#### R. CACHEMAILLE

Dans un cadre reposant,  
 des repas soignés  
 à des prix étudiés.



... nous avons  
 l'occasion  
 que vous avez en tête

Garage du Close'et sa.  
 Av. d'Echallens 17 (021) 24 04 42  
 Lausanne

### Paul Pasquier présente Musset, Lesage et Cajona en un spectacle

Ses élèves de l'ERAD jouent «Dupont et Durand», «Crispin, Rival de son Maître», «Cocu, battu et content», les 5, 6, 7, 8 et 10 juillet, à 20 h. 30, aux escaliers de l'Université, Théâtre de verdure.

Billets à l'entrée.

## BUFFET CFF

M<sup>me</sup> R. PÉCLARD, LAUSANNE

Petites et grandes salles pour assemblées, séances de comités, repas de familles (noces, baptêmes), etc.

# AU BOUT DU LAC

**GENÈVE: Contre la faim et la guerre.** — Le périodique «Jeunesse» nous communique:

Nous, jeunes gens et jeunes filles de 1967, désirant de toutes nos forces un monde de justice et de paix, déclarons soutenir la proposition de M. André Biéler visant à vaincre parallèlement la faim et la guerre. Nous sommes prêts à la soutenir devant notre gouvernement et consacrons déjà 3% de notre budget personnel à l'aide aux pays en voie de développement.

Nous prions instamment le Conseil œcuménique des Eglises de donner suite à cette proposition et le Département de jeunesse de ce conseil d'alerter tous les jeunes chrétiens pour sa réalisation pratique.

A ce jour, 282 jeunes gens et jeunes filles de Suisse romande ont signé ce référendum, lancé par le journal «Jeunesse».

Le 26 juin, une petite délégation composée de responsables de groupes protestants de jeunesse, MM. Daniel Marti, de Vernier, Dominique James, de Chêne, Daniel Aubert, de Châteline et de la rédactrice de «Jeunesse»,

Maryelle Budry, a été reçue au Conseil œcuménique et a remis à MM. Potter et Thomsen, secrétaires généraux associés, remplaçant M. Blake, secrétaire général, en voyage, ce premier lot de signatures.

Les jeunes gens ont ensuite examiné avec M. Van den Heuvel et M<sup>lle</sup> Gruber, du Département de la jeunesse, les possibilités d'expansion du référendum à d'autres pays.

En Suisse, l'action continue! Pour toute demande de renseignements ou de documentation, s'adresser à la rédaction de «Jeunesse», 3, rue du Général-Dufour, 1204 Genève.

**GENÈVE: Statistique mensuelle.** — La population résidente du canton de Genève a augmenté de 1911 personnes durant le mois de mai 1967 pour s'établir à 311 922 habitants. Ce nombre comprenant 8463 saisonniers, l'effectif de la population sans les saisonniers se monte à 303 459 habitants.

Parmi la population résidente, 357 naissances vivantes et 189 décès ont été dénombrés au cours du mois considéré.

L'effectif des travailleurs étrangers

soumis au contrôle du travail dans le canton a augmenté, en mai 1967, de 1137 unités et s'établit ainsi à la fin du mois à 50 613, dont 7473 frontaliers. A la même date, on comptait 28 chômeurs complets dans le canton, contre 31 un mois auparavant.

Seize bâtiments d'habitation (dont sept villas) comprenant 219 logements ont été achevés en mai dans le canton, alors qu'en 1966 il avait été terminé, en moyenne, 445 logements par mois.

Plus de 4 millions de ventes à crédit: L'Office cantonal des poursuites a enregistré, en mai, 800 ventes faisant l'objet d'un pacte de réserve de propriété et représentant un montant total garanti de 4023 millions de francs (mai 1966: 725 pactes et 3995 millions de francs). Mais le revers de la médaille nous montre que l'Office des poursuites a adressé, en mai, 5711 réquisitions de poursuite (8002 en mai 1966). En outre, il a procédé à 24 séquestres (13 en mai 1966). Beaucoup de ces réquisitions concernent des impôts arriérés.

## CINÉMAS LAUSANNOIS

**A.B.C. Tél. 22 35 52-53**  
 14.30, 17.00, 20.00, 22.10 16 ans  
 Première vision suisse  
 Pas de quartier pour les espions!  
**BAZOOKA POUR UN ESPION**  
 Robert Mark, Alicia Brandet M. Randall  
 Scope couleurs - Parlé français

**Athènes Tél. 23 24 12**  
 14.30, 17.00, 20.30 16 ans  
 Ce soir nocturne à 23 h 15  
 Première vision  
 Un suspense explosif tourné à Genève, à Athènes et à Paris. En couleurs  
**DES FLEURS POUR UN ESPION**  
 Coups de théâtre, émotion fortes... et un truc très ingénieux!  
 Roger Brown, Yoko Tani

**Atlantic Tél. 22 11 44-45**  
 14.30, 17.00, 20.30 18 ans  
 Ce soir, nocturne à 23.15  
 Bourvil dans un film plein d'humour, audacieux, cynique  
**LE CHEMIN DES ÉCOLIERS**  
 ou LE CHEMIN DÉFENDU  
 Alain Delon, Françoise Arnoul, Lino Ventura, J.-C. Brialy

**Bel-Air Tél. 23 53 12**  
 14.30, 17.00, 20.30 18 ans  
 Le fameux film croustillant de Marco Ferreri  
**LE LIT CONJUGAL**  
 (L'APE REGINA)  
 avec Ugo Tognazzi et Marina Vlady  
 Parlé français

**Bourg Tél. 22 86 22**  
 14.30, 17.00, 19.00, 21.00 12 ans  
 17.00 en anglais  
 Walter Pidgeon et Maureen O'Hara  
**QU'ELLE ÉTAIT VERTE MA Vallée**  
 (HOW GREEN WAS MY VALLEY)  
 Un film romanesque et extraordinaire  
 Copie neuve! - Fav. suspendues à 21.00  
 Parlé français: 14.30, 19.00, 21.00  
 Parlé anglais: 17.00

**Capitol Tél. 22 51 32**  
 14.30, 17.00, 20.30 18 ans  
 Ce soir, nocturne à 23.15  
 Première vision  
**LA PAMPA SAUVAGE**  
 Des chevaux. Des hors-la-loi... Une diligence... Des femmes... et l'immensité meurtrière de la pampa argentine  
 Rober Taylor, Ron Randall, Laya Raki  
 Superpanoramique - Eastmancolor

**Cineac Tél. 22 74 97**  
 14.00-23.00, permanent 18 ans  
 La deuxième découverte de l'Amérique par François Reichenbach  
**L'AMÉRIQUE INSOLITE**  
 Un film d'une valeur exceptionnelle... qui montre tout ce que l'Amérique a d'étrange

**Colisée Tél. 32 51 25**  
 14.30, 20.30 14 ans  
 Ce soir nocturne à 23.15  
 3 h de projection - Parlé français  
 Cinémascope - Technicolor - 7 Oscars  
 L'une des œuvres exceptionnelles de notre époque  
**LE PONT DE LA RIVIERE KWAI**  
 Alec Guinness, William Holden, Jack Hawkins, Sessue Hayakawa

**Eldorado Tél. 22 16 12**  
 14.30, 17.00, 20.30 16 ans  
 Ce soir, nocturne à 23.15  
 Parlé français Technicolor  
 Sean Connery, célèbre pour son rôle de James Bond Agent 007, poursuit sa carrière triomphale dans  
**L'HOMME A LA TÊTE FÉLÉE**  
 Entouré de jolies femmes, Sean Connery encore plus farouche!

**Lido Tél. 23 21 44**  
 14.00, 20.00, 22.30, en français 12 ans  
 17.00, en anglais  
 Todd AO 70 mm Son stéréophonique  
**CES MERVEILLEUX FOUS VOLANTS DANS LEURS DROLES DE MACHINES**  
 La superproduction délirante de Ken Annakin - A mourir de rire!

**Métropole Tél. 23 62 22**  
 14.30, 20.30 16 ans  
 Ce soir nocturne à 23 h. 15  
 Eastmancolor - Franscope  
 Bourvil et Louis de Funès dans le film follement gai de Gérard Oury  
**LE CORNIAUD**  
 Venez rire avec eux!

**Moderne Tél. 26 28 77**  
 14.30, 17.00, 20.30 18 ans  
 Aucun cinéphile ne voudra manquer de voir l'extraordinaire création de Spencer Tracy dans  
**DOCTEUR JEKYLL ET Mr. HYDE**  
 Véritable chef d'œuvre du film d'horreur mis en scène par Victor Fleming  
 Déconseillé aux personnes nerveuses et impressionnables

**Montchoisi Tél. 26 05 87**  
 15.00, 20.30 16 ans  
 Erstaufführung - Farbfilm  
 Ein turbulentes Lustspiel mit Liselotte Pulver, Martin Held  
**EIN «FAST» ANSTAENDIGES MAEDCHEN**  
 Ein gepfeffertes Schmunzelvergnügen

**Palace Tél. 22 15 50**  
 14.30, 17.00, 20.00, 22.10 10 ans  
 Louis de Funès tient la grande forme du comique dans  
**APRÈS NOUS LES MOUCHES**  
 Jean Richard, Roger Pierre

**Rex Tél. 23 43 51**  
 14.30, 17.00, 20.00, 22.10 16 ans  
 Mystère... Intrigue... Frissons...  
 Première vision  
**OBJECTIF HAMBURG MISSION 083**  
 Gérard Blain, Fred Beir, Anna-Maria Pierangeli, Jim Clark - Parlé français  
 Eastmancolor - Techniscope

**ROMANDIE 23 47 64**  
 14.30, 20.30 16 ans  
 Grande première - 3 h. de spectacle  
 Panavision et technicolor  
 Une œuvre gigantesque et grandiose  
**HAWAII**  
 Julie Andrews, Max von Sydow et Richard Harris - Parlé français  
 Places à Fr. 4.-, 6.- et 8.-  
 Toutes faveurs suspendues

**City-Pully Tél. 28 69 69**  
 20.30 16 ans  
 Une des dernières occasions de voir et de revoir le chef-d'œuvre de L. Bunuel  
**LA FIÈVRE MONTE A EL PAO**  
 Gérard Philippe, Jean Servais, Maria Félix

**Corso-Rénens Tél. 24 90 35**  
 20.30 16 ans  
 Parlé français  
 Elvis Presley et Ann Margret dans  
**L'AMOUR EN QUATRIÈME VITESSE**  
 En couleurs

RÉPUBLIQUE ET



CANTON DE GENÈVE

## Département de l'instruction publique

Inscriptions pour les fonctions  
 d'institutrices, d'instituteurs et de maîtresses  
 de classes enfantines

Une inscription est ouverte du 20 juin au 5 juillet 1967, au secrétariat de l'Enseignement primaire, rue du 31-Décembre 47, 7<sup>e</sup> étage, pour

### l'admission aux études pédagogiques

préparant à l'enseignement primaire, enfantin et spécialisé. Toutes les personnes de nationalité suisse, âgées de moins de 40 ans et en possession d'un des titres énumérés ci-dessous, ou d'un titre jugé équivalent par le Département de l'instruction publique, peuvent s'inscrire. Les personnes étrangères de langue maternelle française ou celles âgées de plus de 40 ans peuvent obtenir éventuellement une dérogation.

**Ecole primaire (classes ordinaires):** Certificat de maturité du Collège de Genève, ou certificat de maturité de l'Ecole supérieure de jeunesse filles de Genève, ou certificat de maturité de l'Ecole supérieure de commerce de Genève, ou certificat fédéral de maturité.

**Ecole enfantine:** Certificats de maturité (voir ci-dessus), ou diplôme de culture générale et d'éducation féminine de l'Ecole supérieure de jeunes filles de Genève, ou diplôme de l'Ecole supérieure de commerce de Genève.

**Ecole primaire (classes spécialisées):** Certificats ou diplômes ci-dessus, ou titres reconnus équivalents par le département.

**Début des études:** 11 septembre 1967.

**Durée des études:** 3 ans.

**Indemnités d'études:** pendant leurs trois années d'études, les candidats reçoivent une indemnité mensuelle.

**Une allocation d'études spéciale** peut être accordée aux personnes qui en font la demande, après examen de leur situation. Le règlement des études pédagogiques peut être obtenu au secrétariat de l'Enseignement primaire qui fournit tous renseignements complémentaires.

Le conseiller d'Etat chargé  
 du Département de l'instruction publique:  
**ANDRÉ CHAVANNE**

## NOUVELLES ÉTRANGÈRES

## «Or noir»: Cousu de fil blanc!

Les grandes compagnies pétrolières paraissent fort inquiètes, dans leurs communiqués, depuis les événements du Proche-Orient. Plusieurs pays arabes, et effet, avaient décidé, après leur défaite, de ne plus livrer de pétrole aux pays anglo-saxons. D'autre part, Nasser garde fermé le canal de Suez. Les compagnies, invoquant la diminution de ravitaillement en pétrole arabe et le long détour imposé par le blocus de Suez, en ont profité pour augmenter un peu partout le prix de l'essence et du mazout.

On peut toutefois légitimement se demander, à la lumière des dernières nouvelles obtenues, si cette hausse de prix était totalement justifiée, et si les compagnies vont la maintenir longtemps. En effet, avec le recul, on constate que plusieurs de ces compagnies reçoivent leur pétrole de Libye.

Et la Libye n'a jamais cessé ses livraisons. D'autre part, de Libye en Europe, on n'emprunte pas le canal de Suez. Donc, pas de détour nécessaire...

De plus, on apprenait hier que, successivement, l'Irak et la Syrie avaient repris leurs exportations de pétrole en France et en Turquie. Ce qui n'est qu'un moyen comme un autre, pour ces pays, de retrouver leur seule source de revenus, sans pour autant perdre la face après leurs violentes déclarations. On sait, en effet, que la Turquie est un très solide fief américain... Et, de France, le pétrole n'a plus besoin, non plus, de contourner l'Afrique... Si les hausses de prix du carburant ne sont pas supprimées dans la semaine qui vient, les consommateurs pourront, sans grand risque de se tromper, se dire qu'ils ont été joliment «roulés». M.-H. K.

## VOYAGE DE M. PODGORNÝ EN SYRIE

M. Nicolas Podgorný, chef de l'Etat soviétique, a quitté, vendredi, à 17 h. (locales), Moscou par avion pour effectuer une visite en Syrie, à l'invitation de M. Atassi, chef de l'Etat syrien.

M. Podgorný est récemment rentré à Moscou venant du Caire, où il a fait une visite du 20 au 24 juin.

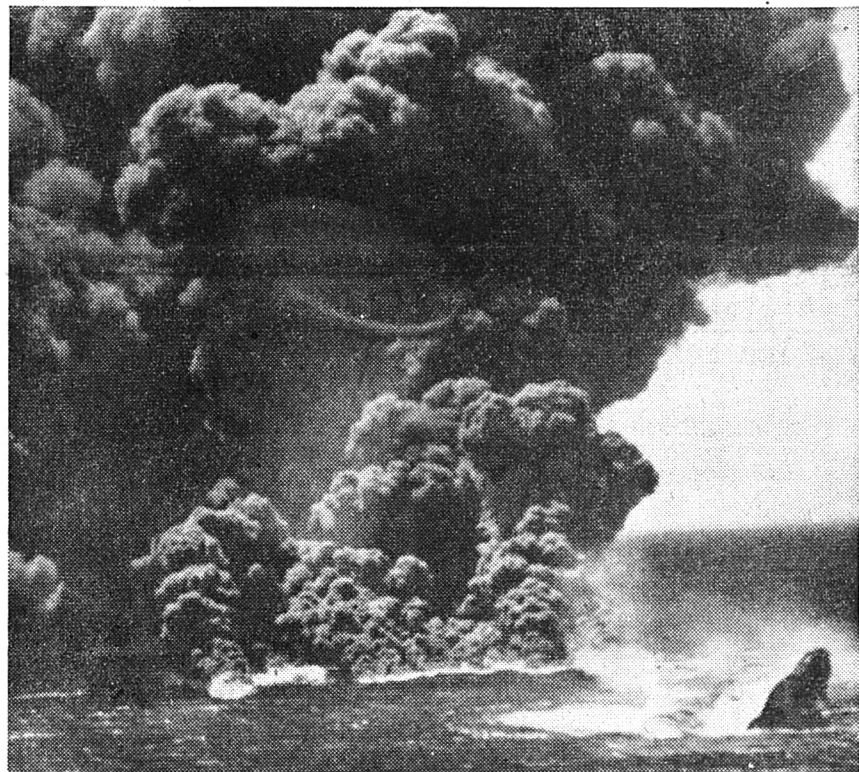
## AIDE ALLEMANDE AUX PAYS ARABES

Bonn a proposé aux pays arabes, qui ont gardé des contacts avec l'Allemagne, une aide humanitaire pour secourir les sinistres de guerre. Le Gouvernement fédéral ne se laisserait pas influencer dans son désir de fournir cette aide par certaines déclarations arabes. A cet effet, le Bundestag a décidé de débloquer cinq millions de marks pour l'aide au

Proche-Orient, et que trois millions de marks seront prélevés sur le budget 1967 pour l'aide aux réfugiés de Palestine. Des dons privés considérables s'ajoutent à ces sommes.

D'autre part, le Gouvernement de Bonn a annoncé qu'il prendrait diverses mesures pour aider à la consolidation de la situation économique au Proche-Orient.

## La proue du pétrolier «Essberger Chemist» a été coulée



L'épave du pétrolier allemand «Essberger Chemist» qui, chargé d'alcool et de gaz méthane, avait fait naufrage le 2 juin à la hauteur des Açores, a été bombardée et coulée, car elle constituait un grand danger pour les bateaux. Notre photo a été prise après le bombardement. L'ellipse, au milieu du nuage de fumée, est la réflexion d'une fenêtre de l'avion duquel la photo a été prise.

## EN QUELQUES LIGNES

● HONG-KONG. — Le Gouvernement chinois a fait savoir qu'il ne renverrait pas à Rangoon son ambassadeur en raison des récents désordres antichinois qui se sont déroulés dans la capitale birmane.

● WASHINGTON. — Le Pentagone a reconnu qu'il était possible que des bombardiers américains aient touché un navire soviétique alors qu'ils attaquaient les installations portuaires de Haiphong.

● UPPSALA. — L'Institut sismologique de l'Université d'Uppsala, en Suède, a enregistré un tremblement de terre, qui pourrait être la conséquence d'un essai atomique souterrain soviétique, dans la région de Semipalatinsk, en Sibérie.

● SAIGON. — Le général Ky, premier ministre sud-vietnamien, a décidé de se retirer de la course à la présidence de la République et de se présenter comme candidat à la vice-présidence sur la liste du général Van-thieu, l'actuel chef de l'Etat.

● LAUSANNE: Mort d'une inconnue. — Vendredi, à 4 h. 15, le cadavre d'une inconnue a été découvert sur la chaussée, dans le centre de la ville. Cette femme n'a pu être identifiée. Elle est âgée de 50 à 60 ans.

● COLOMB-BÉCHAR. — Le Centre français interarmées d'essai d'engins spéciaux (CIEES) et l'aérodrome militaire de Colomb-Béchar ont été remis officiellement vendredi matin à l'armée algérienne, conformément aux accords d'Evian.

● LONDRES. — Mick Jagger, vedette des Rolling Stones, a été libéré sous caution de 7000 livres, vendredi, après intervention de ses avocats. Il avait été emprisonné après s'être vu condamné à trois mois de détention pour possession illégale de stimulants. Son ami Keith Richards, guitariste des Rolling Stones, qui avait été condamné à un an de prison, a également été libéré contre une caution de 7000 livres.

● BONN. — L'Allemagne fédérale reprend actuellement les 20 000 masques à gaz qu'elle avait prêtés à Israël au début de juin. Ces masques n'ont pas été utilisés.

● BONN. — Le Conseil des Laender a approuvé vendredi le budget de l'Etat pour 1967, qui prévoit des recettes et des dépenses d'un montant de quelque 77 milliards de marks.

● HONG KONG. — Un accident d'avion, survenu près de la baie de Kowloon, à Hong Kong, a fait de nombreux morts.

LE BILLET DE JULES HUMBERT-DROZ  
APRÈS L'ENTREVUE JOHNSON-KOSSYGUINE

Les dix heures de conversation entre Kossyguine et Johnson n'ont abouti à rien, ni sur la politique du Proche-Orient, ni sur le conflit du Vietnam, ni même sur le traité de non-prolifération des armes nucléaires, car rien de concret n'a été décidé concernant le contenu de ce traité qui, après l'explosion de la première bombe «H» chinoise, a considérablement perdu de son importance.

L'Assemblée générale des Nations Unies continue de siéger, mais les chefs de gouvernement et les ministres des Affaires étrangères rentrent chez eux et laissent quelques bavards à l'Assemblée pour ressasser leurs arguments.

Quelques Etats recherchent un compromis entre les deux textes extrêmes des Etats-Unis et de l'URSS. Mais il est probable que l'Assemblée n'aboutira à aucune majorité ou votera un texte n'abordant pas le fond du conflit.

En attendant que chacun ait pu s'exhiber à la tribune de l'ONU, les Etats arabes et Israël prennent des mesures qui sont loin d'être apaisantes. Le Parlement israélien a hâtivement procédé à la réunification de la ville de Jérusalem sous la souveraineté de l'Etat juif, malgré les mises en garde de la France, de la Grande-Bretagne, du Vatican et naturellement des pays de l'Est et des Arabes. Le Gouvernement américain a aussitôt protesté contre cet acte unilatéral pendant l'Assemblée générale de l'ONU, acte qui rend un règlement pacifique plus difficile.

Au Caire, la visite du président de l'URSS, Podgorný, accompagné du chef de l'état-major et de nouveaux experts militaires soviétiques a eu pour conséquence une large épuration de l'armée égyptienne et le limogeage de centaines d'officiers supérieurs.

Ces conditions étant remplies,

l'URSS se hâte de livrer à l'armée égyptienne de grandes quantités d'armes modernes pour remplacer celles qui furent conquises ou détruites par l'armée israélienne. Toutes les mesures prises par l'Egypte indiquent qu'une guerre de revanche se prépare hâtivement avec l'aide de l'URSS. Aucun des Etats arabes n'a répondu à l'offre d'Israël de traiter des conditions de paix et le président irakien maintient les buts arabes proclamés au début du conflit, l'anéantissement d'Israël, le refus de lui permettre d'utiliser librement le golfe d'Akaba et le canal de Suez, etc. Nasser fait un chantage concernant le canal de Suez qui restera bloqué tant que l'armée d'Israël en occupera la zone orientale.

A l'Assemblée générale de l'ONU, l'URSS entend condamner Israël, elle vient même de légitimer le blocus du golfe d'Akaba par Nasser, alors qu'elle ne l'avait pas admis jusqu'à présent. Les conversations du Caire ont donc abouti à un soutien inconditionnel de la politique arabe.

Dans ces conditions, le retrait des troupes israéliennes sur la ligne de démarcation de l'armistice de 1949 ne signifie rien d'autre que de créer les conditions stratégiques favorables à une guerre de revanche des Etats arabes. Le projet de résolution des quinze non-engagés groupés par la Yougoslavie n'affaiblit celui de l'URSS que sur un point: la condamnation d'Israël. Le reste de la résolution se confond avec le projet soviétique de retrait inconditionnel des troupes sur la ligne d'armistice de 1949 qu'il ne faut pas confondre avec les frontières d'Israël telles qu'elles existaient à la veille du conflit actuel. C'est vouloir annuler d'un coup les défaites de 1956 et de 1967!

Je pense que devant le réarmement rapide et la réorganisation de l'armée égyptienne, épaulée par des experts militaires soviétiques et les déclara-

tions menaçantes du chef de l'Irak, Israël ne peut retirer ses troupes d'occupation que sous certaines garanties, celle d'un traité de paix avec les Etats arabes, fixant définitivement les frontières d'Israël.

Si l'Assemblée générale des Nations Unies réclamait d'Israël le retrait de ses troupes sans aucune garantie pour l'avenir, je pense qu'Israël — s'inspirant de l'exemple historique donné par l'URSS en 1956 concernant le retrait de l'armée rouge de Hongrie, décidé par les Nations Unies, mais jamais exécuté par l'URSS — ne retirerait pas ses troupes avant d'avoir obtenu des garanties contre une guerre de revanche des Etats arabes que l'URSS semble favoriser par un réarmement massif de l'armée égyptienne et son projet de résolution à l'Assemblée générale des Nations Unies. Quant au droit qu'avait Nasser de bloquer le golfe d'Akaba, parce que le golfe se trouve dans les eaux territoriales égyptiennes, il suffit de se représenter les imprécations soviétiques, si la Turquie un jour bloquait pour l'URSS et ses alliés le Bosphore et les Dardanelles qui se trouvent entièrement dans son territoire souverain ou si l'Angleterre bloquait le détroit de Gibraltar? L'URSS, après avoir occupé et annexé des territoires finlandais, polonais, tchèques, prussiens et roumains et avoir absorbé les trois Etats baltes: l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie à la fin de la dernière guerre mondiale, est bien malvenue de réclamer le retrait inconditionnel des troupes israéliennes aujourd'hui. Y aurait-il une morale et un droit internationaux pour les petits Etats qui ne s'appliquent pas aux grands? «Selon que vous serez puissants ou misérables, les jugements de cour vous rendront blancs ou noirs!» C'est toujours vrai, malheureusement.

JULES HUMBERT-DROZ.

## Kennedy Round: Les résultats pour la Suisse

Selon les indications fournies par le Palais fédéral, les résultats des négociations conduites par la Suisse au GATT sont, en résumé, les suivantes:

## 1. Négociations avec la CEE

La CEE, qui est notre plus important partenaire commercial (elle absorbe les deux cinquièmes de nos exportations et nous fournit les trois cinquièmes de nos importations) nous a concédé, dans le secteur industriel, des réductions tarifaires qui atteignent 40% en moyenne. Ainsi, un arrangement a été conclu au sujet des montres, prévoyant une réduction réciproque de 30%.

Dans le domaine de la chimie, la réduction sera généralement de 50% si le système dit «American Selling

Price» est aboli. Au cas contraire, la réduction sera de 35%. Un statut spécial est réservé aux colorants.

Pour les textiles, les résultats n'ont pas rejoint les espoirs et les réductions ne dépassent guère 10 à 15%. La CEE a toutefois consenti des réductions plus importantes pour certains produits.

Pour les machines, les concessions atteignent 40% et plus, sauf en ce qui concerne les machines-outils à commande électronique.

De son côté, la Suisse a fait une importante concession en réduisant de 50% l'élément protecteur dans les droits frappant certaines catégories d'automobiles et de camions.

Dans le secteur agricole, les résultats sont moins spectaculaires. La Suisse obtient des avantages pour le fromage notamment. En contrepartie elle augmente les contingents d'importation de vins et d'autres produits.

## 2. Négociations avec les Etats-Unis

Pour l'horlogerie, quelques concessions sont venues s'ajouter à celles découlant de la décision du président Johnson du 11 janvier (rétablissement des droits antérieurs à l'application de la clause échappatoire). Pour les machines et instruments, la réduction atteint 50%, pour les textiles 34%.

Les Etats-Unis nous accordent, en outre, une réduction de moitié pour le fromage et le chocolat. Pour les automobiles lourdes, la concession de la Suisse n'est que de 25%, afin de tenir compte de la réduction incomplète des droits américains sur les colorants.

A noter enfin que le Japon profitera d'importantes réductions sur les appareils de radio et de télévision.



L'OPINION DE MAX WEBER

## LES FONDS DE PLACEMENT EN SUISSE

(Suite de la première page)  
avec des pertes. Si l'on devait connaître une nouvelle crise sur le marché des immeubles, ce qui est localement parfaitement possible et ce qui se produit déjà pour des objets particulièrement chers, plusieurs fonds, en particulier ceux qui ont opéré sans précautions ou ceux qui ont spéculé, devront être liquidés. Il y a eu faillite dans trois cas. Les trusts solides qui n'ont pas spéculé, mais qui ont construits des appartements qu'on loue facilement ne seront que peu ou pas touchés par la crise.

## Les causes de la contraction

Tout mouvement spéculatif des prix connaît tôt ou tard un plafond, puis un retour en arrière. C'est pourquoi cette évolution des trusts d'investissements n'étonne pas. Mais il y a encore d'autres facteurs qui ont stoppé la hausse vertigineuse.

Jusqu'à maintenant, le rendement de ces parts n'était pas soumis à l'impôt anticipé. Cela a donc contribué à

ce que la fortune non déclarée se place ainsi. Lors des délibérations au sujet de la loi fédérale sur l'impôt anticipé, cette question a provoqué d'après discussions au Parlement. Malgré une forte opposition, la proposition du Conseil fédéral d'imposer ces fonds a été admise. On a fait grâce d'un délai de trois ans. Le rendement des fonds de placement immobiliers ne sera donc soumis à l'impôt anticipé qu'en 1970. Cela peut contribuer à une plus grande réticence du public pour ces parts.

Enfin, on a mis sur pied une loi fédérale sur les fonds de placement qui règle les relations juridiques entre ces fonds et leur administration ou leur banque de dépôt, et qui contient des prescriptions sur le contrôle et la surveillance qui est opérée par la Commission fédérale pour les banques. Cette loi présente une certaine protection pour les acheteurs de parts, mais ne diminue aucune les risques.

La contraction des fonds de placement était prévisible. Elle se place dans le cadre de la normalisation de

l'économie suisse après l'expansion désordonnée des premières années de cette décennie.

(«Tagwacht») MAX WEBER.  
(Traduction: J.-P. Métral.)

## Jayne Mansfield s'est tuée en voiture



L'actrice américaine Jayne Mansfield s'est tuée, jeudi, à La Nouvelle-Orléans, lors d'un accident de voiture.